Schola Europaea /Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2024-09-D-42-fr-3

Orig. : EN

Rapport conjoint de la Présidence italienne des Conseils d'inspection et du Comité pédagogique mixte – Année scolaire 2023-2024

Approuvé par le Conseil supérieur des Ecoles européennes lors de sa réunion des 5, 6 et 7 décembre 2023 à Bruxelles (hybride)

Rapport sur la Présidence italienne 2023-2024 du système des Écoles européennes

INTRODUCTION

Le 1er août 2023, l'Italie a accédé à la présidence tournante des Écoles européennes (EE), succédant à l'Irlande. À la suite de la réunion de passation de pouvoir de la présidence, qui s'est tenue à Rome le 23 juin 2023, l'équipe de la présidence italienne a saisi l'occasion d'apporter une contribution significative au système des EE, s'attelant notamment aux défis posés par le *« Rapport sur le système des Écoles européennes : état des lieux, défis et perspectives »* adopté par le Parlement européen en septembre 2023.

L'équipe de la Présidence italienne est ravie de présenter son Rapport final de la Présidence à la réunion du Comité pédagogique mixte, du Comité budgétaire et du Conseil supérieur en décembre 2024.

L'équipe de la présidence italienne souhaite remercier les personnes suivantes et les saluer pour le soutien reçu pendant sa présidence, en particulier le Secrétaire général *M. Andreas Beckmann*, le Secrétaire général adjoint *M. Manuel Bordoy*, le chef d'unité et Coordinateur exécutif du Secrétaire général *M. Károly Pála*, le chef de l'unité Développement pédagogique *M. László Munkácsy*, tous les membres des unités du Bureau du Secrétaire général (BSG), et les membres de l'équipe de la présidence irlandaise.

Nous adressons également un remerciement particulier au Conseil d'inspection mixte, aux membres du Comité de pilotage de l'assurance qualité et à toutes les parties prenantes du système qui ont soutenu la présidence italienne du système des EE.

L'équipe de la présidence salue également les efforts de collaboration de chacun de ses membres.

Les membres de l'équipe de la présidence italienne pour la période 2023/2024 sont les suivants :

- *M. Antonio Cenini* - Président du Conseil supérieur de l'EE
- *M. Donato Scioscioli* - Chef de la délégation italienne de l'EE et membre du Conseil supérieur de l'EE, Conseiller diplomatique, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
- *M. Edoardo Fedeli* - Chef adjoint de la délégation italienne de l'EE, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
- *Mme Sabina Santarossa* - Conseillère diplomatique, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
- *M. Roberto Ricci* - Président du Baccalauréat européen pendant la présidence italienne, Président de l'Institut national d'évaluation des systèmes scolaires en Italie (INVALSI)
- *M. Carlo Rubinacci* - Inspecteur du cycle de maternelle/primaire affecté à l'EE, Président du Conseil d'inspection des écoles maternelles et primaires et Coprésident du Conseil d'inspection mixte et des Comités pédagogiques mixtes pendant la présidence italienne, Ministère de l'éducation et du mérite
- *Mme Diana Saccardo* - Inspectrice du cycle secondaire affectée à l'EE, Présidente du Conseil d'inspection du secondaire et Coprésidente du Conseil

d'inspection mixte et des Comités pédagogiques mixtes pendant la présidence irlandaise, Ministère de l'éducation et du mérite.

- *Mme Roberta Fantinato* - Directrice de l'École européenne de Parme
- *M. Alessandro Bosco* - Fonctionnaire, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
- *M. Emanuele Urbani* - Fonctionnaire, Ministère de l'éducation et du mérite
- *M. Fabio Apuzzo* - Fonctionnaire, Ministère de l'économie et des finances

PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENCE

La présidence italienne a débuté à un moment clé du développement du système des Écoles européennes. Ces dernières années, des discussions récurrentes ont eu lieu au sein des comités des Écoles européennes sur la vision de l'avenir du système et sur la manière de renforcer sa capacité à relever les défis dans un contexte en constante évolution.

Après une longue période de consultations, le Parlement européen a adopté en 2023 le *« Rapport sur le système des Écoles européennes : état des lieux, défis et perspectives »*, qui souligne la nécessité d'une nouvelle vision et d'une nouvelle mission pour le SEE.

Dans ce contexte, à la suite du rapport du Parlement européen sur le système des Écoles européennes, la présidence italienne a identifié deux priorités qui répondent à certaines recommandations clés. L'identification de ces deux priorités vise à tirer parti de l'expérience du système des Écoles européennes, dans la continuité des réalisations des présidences précédentes, tout en tenant compte du rapport.

La Présidence italienne a souhaité souligner l'importance du rapport du Parlement européen en tant que document de référence pour se concentrer sur la vision future du système des Écoles européennes.

L'Italie a identifié deux priorités principales :

1. PROMOUVOIR UNE RÉFLEXION RENFORCÉE SUR L'AVENIR DU SYSTÈME DES ÉCOLES EUROPÉENNES

Principaux résultats :

- un projet de Plan d'action faisant suite au Rapport du PE d'ici avril 2024.

2. RENFORCER LES MEILLEURES PRATIQUES ÉTHIQUES ET PÉDAGOGIQUES IDENTIFIANT LES ÉCOLES EUROPÉENNES

Principaux résultats :

- développement d'un processus menant au cadre de carrière des enseignants pour les Écoles européennes ;
- le premier Forum des enseignants des EE.

PRIORITÉ 1 : PROMOUVOIR UNE RÉFLEXION RENFORCÉE SUR L'AVENIR DU SYSTÈME DES ÉCOLES EUROPÉENNES

En ce qui concerne la priorité 1, le principal résultat attendu était l'élaboration et l'approbation d'un nouveau **plan d'action** faisant suite au rapport du Parlement européen adopté en septembre 2023.

Par conséquent, depuis la réunion extraordinaire du CS à Luxembourg en octobre 2023, la réflexion a porté sur l'analyse et l'évaluation des 37 recommandations incluses dans le rapport du PE.

En outre, un autre résultat attendu dans le cadre de la même priorité était une réflexion et des consultations approfondies au sein du CS et parmi l'ensemble des acteurs du SEE sur la vision future de celui-ci.

MISE EN ŒUVRE

Notre travail a commencé par une première analyse du rapport du PE avec la précieuse coopération du BSG, au cours de laquelle chaque recommandation a été évaluée en fonction de sa pertinence, de sa faisabilité et de son état d'avancement. En fin de compte, cette analyse a permis d'établir une structure et une méthode de travail qui ont contribué à promouvoir nos réflexions collectives au cours des mois suivants.

Plus précisément, le Parlement européen avait identifié un grand nombre de domaines clés que le SSE devait aborder. Toutefois, étant donné qu'un certain nombre de recommandations concernaient des questions dépassant la compétence du CS, la Présidence italienne s'est efforcée de donner la priorité aux domaines qui pouvaient être clairement mis en œuvre par le biais du système de gouvernance et de gestion actuel, en particulier sur une période à court ou à moyen terme.

Depuis nos premières réunions préparatoires, le **groupe de travail Présidence élargi** a été identifié comme l'instance la plus appropriée pour promouvoir cette réflexion sur une éventuelle réforme. Par conséquent, lors de la réunion extraordinaire du CS en octobre, qui a constitué la première occasion de discuter du rapport du PE avec tous les membres du groupe élargi, les délégations nationales ont été invitées à confier cette tâche au groupe de travail Présidence élargi, ce qu'elles ont approuvé.

Conformément à son mandat, le groupe de travail s'est réuni en formation complète à plusieurs reprises depuis novembre 2023, mais, jusqu'au mois d'avril

suivant, une série de consultations supplémentaires ont été organisées au niveau bilatéral, y compris avec de nombreuses autres délégations et parties prenantes individuelles externes au groupe de travail.

Tout au long du processus, l'ensemble des recommandations du PE ont fait l'objet de discussions dans le cadre de **trois groupes**, concernant respectivement la **pédagogie** (mission, fonctions, objectifs et assurance qualité), l'**administration et la gouvernance** (gestion, organisation et structure), et les **ressources** (ressources humaines, infrastructure et contexte juridique).

En outre, chaque groupe a été subdivisé en différentes unités, reflétant une structure possible pour le projet de plan d'action, selon laquelle chaque recommandation était associée à une action et/ou une mesure possible, lorsqu'elle était jugée réalisable et appropriée, tout en spécifiant également le responsable et le résultat escompté.

Enfin, toutes les actions ont été classées en fonction de leur calendrier de développement respectif, selon la définition suivante : travaux en cours, à court terme, à moyen terme, à long terme ou non défini.

En effet, au cours de cette période, le groupe de travail a également délibéré à la lumière des informations recueillies lors des précédentes discussions du CS, et une première mise à jour des « travaux en cours » a été présentée à l'occasion de la réunion du CS de décembre à Bruxelles.

Après avoir finalisé le projet de plan d'action en janvier 2024, le document a été présenté et discuté également par le *Conseil d'inspection mixte*, le *Comité pédagogique mixte* et le *Comité budgétaire.*

En outre, le 13 février 2024, le contenu du projet a été partagé avec la *Commission de la culture et de l'éducation* du Parlement européen, à l'occasion d'une audition à laquelle ont participé le Président italien Antonio Cenini, le Secrétaire général Andreas Beckmann et le DG par intérim des ressources humaines et de la sécurité de la Commission européenne, Christian Roques.

Enfin, lors de la réunion du CS d'avril à Parme, le plan d'action a été approuvé à l'issue d'une discussion intense, qui n'a toutefois pas débouché sur des modifications significatives du texte soumis.

RÉSULTATS, EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

A) PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA PRIORITÉ 1

1. Approbation du plan d'action

Avec l'approbation du plan d'action, nous pouvons considérer que le principal objectif de cette première priorité italienne a été atteint.

Et, à la lumière de ce résultat important, nous exprimons également notre gratitude à la Troïka et au Bureau du Secrétaire général pour les efforts considérables qu'ils ont déployés en vue d'atteindre cet objectif.

En effet, nous devons souligner que les dispositions qui ont été convenues en avril ne répondaient pas à toutes les exigences énoncées dans le rapport du Parlement européen, qui - entre autres - demandait au CS d'« *actualiser la mission, les principes et les objectifs du SEE sous la forme d'une nouvelle "charte du SEE" », à introduire d'ici la fin de l'année 2024.*

Cependant, nous pensons que l'élaboration et l'approbation de ce plan d'action, en tant que premier résultat faisant suite au rapport du Parlement européen, représente une étape importante, également dans cette direction, étant donné qu'il a aidé à préparer le terrain pour d'autres actions et délibérations sous la Présidence chypriote.

En effet, **le principal défi** était de rédiger un document pouvant obtenir le consensus nécessaire de tous les membres du Conseil supérieur, tout en répondant aux attentes ambitieuses du Parlement européen et d'autres parties prenantes.

En outre, compte tenu des délais longs et inévitables associés aux procédures internes, ainsi qu'aux négociations nécessaires qu'implique la gouvernance d'une organisation multilatérale avec des parties prenantes multiples et diverses, il était facile d'imaginer que les projets de réforme les plus ambitieux seraient fortement conditionnés ou freinés.

La solution imaginée par la Présidence italienne a donc été de proposer l'adoption contextuelle, par le Conseil supérieur, d'une **déclaration politique** concernant les recommandations pour lesquelles un consensus n'a pas encore pu être obtenu.

2. **Approbation de la déclaration de Parme**,

La *déclaration de Parme*, qui a finalement été adoptée en avril 2024, peut donc être considérée comme un autre résultat dans le cadre de cette priorité, car elle contribuera à maintenir l'élan de notre réflexion actuelle, dans la mesure où elle

définira la voie à suivre dans les domaines où une action concrète n'a pas pu être convenue avant la fin de la Présidence italienne.

Nous sommes convaincus que ce bâton sera repris grâce à l'enthousiasme et à la détermination de la Présidence chypriote.

3. Renforcer la réflexion collective sur la vision future du SSE

Enfin, nous pouvons affirmer que, pendant la Présidence italienne, l'objectif « *Améliorer la réflexion collective sur la vision future du SSE* » a également été atteint, à la lumière des consultations accrues organisées sur ce sujet, au sein du CS et parmi l'ensemble des membres de l'EE.

En outre, le CS d'avril à Parme a été l'occasion de lancer une nouvelle **task force** dédiée à l'approfondissement de notre réflexion sur **la mission et la vision du système des Écoles européennes**.

Depuis lors, la task force s'est déjà réunie deux fois, et il est maintenant prévu qu'elle se réunisse au moins deux autres fois au cours de l'année 2024, dans le but de définir la structure et le contenu d'une nouvelle **déclaration de mission et de vision**, qui devrait être soumise au CS en décembre, sous la Présidence chypriote.

B) RÉSULTATS COLLATÉRAUX, EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Outre les résultats attendus liés aux priorités fixées par la Présidence italienne, nous pensons que l'organisation du **Conseil supérieur et du Forum des enseignants à Parme** a constitué une occasion unique de renforcer la coopération :

- la **visibilité et la communication du système des Écoles européennes** au niveau national, et

- la **compréhension** de **son rôle important et de sa pertinence** dans le cadre de l'éducation européenne.

Ce résultat a certainement été obtenu grâce à la participation du Ministre Tajani à la session de clôture du CS.

Toutefois, ce résultat doit également être attribué au soutien actif des institutions locales et d'autres partenaires locaux.

L'objectif budgétaire de 140 000 euros (principalement pour le Conseil supérieur et le Forum des enseignants des Écoles européennes à Parme) a été largement atteint, notamment grâce au soutien financier et logistique d'un certain nombre

d’acteurs locaux à Parme (Scuola per l’Europa, EFSA, administration municipale, Union provinciale des industries, etc.). Les ressources fournies par les parties prenantes ont complété les fonds dédiés sur les budgets du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et du ministère de l’Éducation et du Mérite.

En fait, tous les événements organisés à Parme l’ont été (au moins en partie) avec une série de partenaires locaux, qui ont fourni des moyens organisationnels, logistiques et/ou un soutien financier substantiel pour les activités prévues.

En plus de la participation de la Scuola per l’Europa, nous avons pu bénéficier :

de l’engagement actif de la municipalité de Parme,

de la générosité de l’Union provinciale des industries - UPI,

du soutien logistique du Teatro Regio di Parma et du Complesso della Pilotta,

de la musique du Conservatoire de Parme, etc.

ainsi que du soutien d’autres entités qui ont manifesté un réel intérêt pour nos initiatives.

<u>La contribution de nos partenaires locaux a donc aidé à :</u>

- intégrer et/ou compléter le budget que le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale avait pu allouer aux événements

- renforcer notre programme en termes de visibilité, de communication et de prestige, étant donné qu’un engagement aussi important a réussi à susciter un intérêt et une curiosité encore plus grands parmi le public local, ainsi qu’une couverture médiatique des événements de Parme

PRIORITÉ 2 : RENFORCER LES MEILLEURES PRATIQUES ÉTHIQUES ET PÉDAGOGIQUES IDENTIFIANT LES ÉCOLES EUROPÉENNES

La raison d'être de cette priorité est liée à l'importance pour tous les systèmes scolaires de disposer d'enseignants compétents, engagés et motivés, inspirés pour offrir des expériences d'apprentissage susceptibles de développer le plein potentiel de chaque élève.

D'après les recherches et les rapports des organisations européennes et internationales, les enseignants jouent un rôle essentiel dans la définition et la mise en place d'une éducation de qualité.

Ce qui se passe dans la salle de classe et l'impact de l'enseignant et de l'enseignement ont été identifiés dans de nombreuses études comme la variable essentielle pour l'amélioration des résultats de l'apprentissage. La manière dont les enseignants enseignent est une préoccupation essentielle dans toute réforme visant à améliorer la qualité. (UNESCO 2004, p. 152)

Deux grands axes de développement ont été identifiés pour cette priorité :

- l'organisation du premier Forum des enseignants
- le développement d'un processus menant au cadre de carrière des enseignants pour les Écoles européennes

Le premier Forum des enseignants

Dans son « Rapport sur le système des Écoles européennes : état des lieux, enjeux et perspectives », la Commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen a suggéré la création « *une rencontre annuelle qui sera l'occasion d'échanger des bonnes pratiques pédagogiques et de permettre aux écoles, aux enseignants et aux élèves de mutualiser leurs connaissances et de présenter leurs activités et leurs projets à l'ensemble du système, rencontre à laquelle seront invités des représentants des systèmes éducatifs nationaux afin de mieux faire connaître le SEE* » (recommandation nº 33). Sur cette base, la délégation italienne a organisé le premier Forum des enseignants des EE à Parme les 8 et 9 avril 2024, afin d'échanger les meilleures pratiques et les enseignements tirés sur des sujets sélectionnés grâce à l'engagement des représentants des enseignants de toutes les Écoles européennes et des Écoles européennes agréées. Les enseignants et représentants de l'éducation nationale italiens ont également été invités.

Le Forum des enseignants des EE a été promu et organisé par la délégation italienne, incluant des représentants du MAECI (Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale italien) et du MIM (Ministère de l'Éducation et du Mérite), en collaboration avec le BSG, la Scuola per l'Europa di Parma, qui a accueilli l'événement, et la municipalité de Parme.

Les principaux objectifs du Forum des enseignants des EE étaient les suivants :

- promouvoir le partage et l'amélioration des expériences d'enseignement innovantes au sein du système des Écoles européennes, mises en œuvre dans les cycles maternel, primaire et secondaire, dans les Écoles européennes traditionnelles et dans les Écoles européennes agréées

- offrir la possibilité au système national d'en savoir plus sur la valeur pédagogique des Écoles européennes agréées

- offrir des opportunités de développement professionnel et d'échange de bonnes pratiques aux enseignants des Écoles européennes et aux enseignants italiens.

Le Forum des enseignants des EE était destiné aux enseignants des cycles maternel, primaire et secondaire des Écoles européennes traditionnelles et des Écoles européennes agréées.

Un appel a donc été lancé aux écoles traditionnelles et agréées pour les inviter à se porter candidates à l'organisation d'un atelier dans le cadre du Forum des enseignants de l'EE. Parmi les propositions de projet soumises par les écoles différentes, douze ont été sélectionnées, deux pour chacun des six sujets ci-dessous.

Les sujets sélectionnés pour la première édition du Forum des enseignants des EE étaient les suivants :

1. Éducation plurilingue et interculturelle
2. Intelligence artificielle
3. Accueil et éducation de la petite enfance
4. Inclusion
5. Valeurs européennes et citoyenneté démocratique
6. Développement durable

Considérant le Forum des enseignants comme une occasion à la fois de stimuler l'apprentissage professionnel et de donner de la visibilité aux meilleures pratiques d'enseignement, l'événement a été marqué par les points forts suivants :

- lundi 8 avril, matin : quatre orateurs principaux ont donné des conférences sur quatre thèmes choisis : le plurilinguisme et l'éducation interculturelle, l'inclusion, l'éducation au développement durable, les valeurs européennes et la culture démocratique

- lundi 8 avril, après-midi : des ateliers sur les bonnes pratiques d'enseignement ont été organisés dans les douze écoles sélectionnées par un comité de sélection

- mardi 9 avril, matin : les résultats des ateliers ont été présentés

Enquête consécutive à l'événement

Objectif de l'enquête

Une enquête consécutive a été menée auprès des 210 participants, avec un taux de réponse de 99/210, soit 47 %. L'objectif principal de cette enquête était d'évaluer l'efficacité globale du Forum des enseignants et de déterminer si l'événement pouvait être répété. Les commentaires recueillis visent à identifier les domaines de réussite et les possibilités d'amélioration pour les prochaines éditions.

Méthodologie de l'enquête

Le lien vers l'enquête a été envoyé à tous les participants du Forum des enseignants immédiatement après l'événement. Les participants ont été invités à répondre à une série de questions comprenant à la fois des échelles d'évaluation et des réponses ouvertes, ce qui permettait d'obtenir une vue d'ensemble de leur expérience.

Analyse de la satisfaction globale

La note moyenne globale pour le Forum des enseignants était de **4,23** sur **5,0**, ce qui témoigne d'un niveau de satisfaction généralement élevé parmi les participants et souligne le succès de l'organisation de l'événement et la qualité de son contenu.

Répartition des notes :

- **5 (Excellent) :** 40 réponses

- **4 (Bon) :** 31 réponses

- **3 (Moyen) :** 11 réponses

- **2 (Faible) :** 3 réponses

- **1 (Très faible) :** 1 réponse

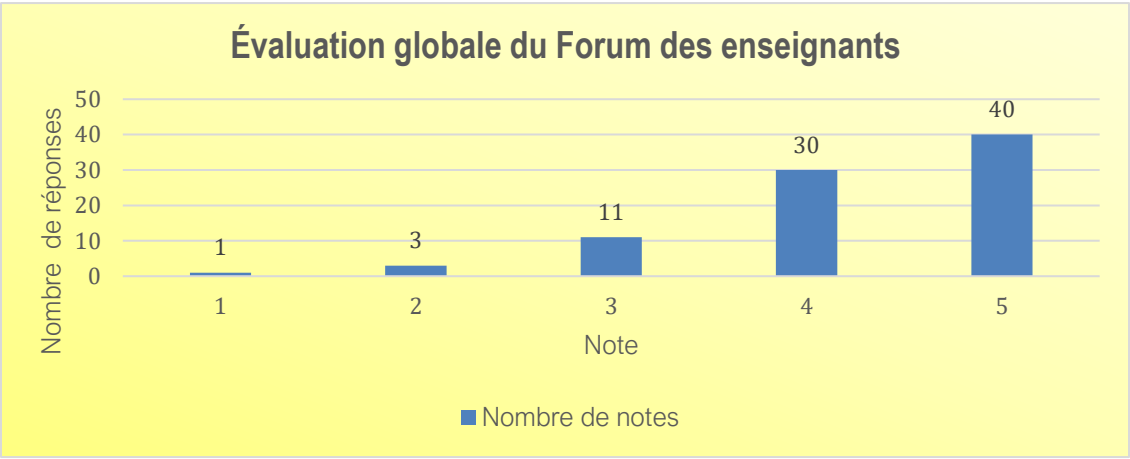

Analyse graphique : Le graphique de l'évaluation globale du Forum des enseignants montre une concentration importante de notes élevées, avec 40 réponses « Excellent » et 31 réponses « Bon ». Cette répartition met non seulement en évidence l'accueil globalement positif, mais aussi les domaines dans lesquels les attentes ont été exceptionnellement satisfaites ou dépassées.

Résumé des thèmes abordés dans les retours d'information

Les retours d'information ont fait état d'un mécontentement spécifique concernant la durée et l'exécution des activités du deuxième jour. En revanche, les opportunités de mise en réseau et les orateurs principaux ont été les points forts pour beaucoup, ce qui suggère que les événements futurs pourraient bénéficier d'une plus grande attention dans ces domaines.

Aspects les moins appréciés

De nombreuses personnes interrogées ont évoqué des points particuliers concernant le deuxième jour de l'événement. Plusieurs participants ont indiqué que les discours, en particulier ceux du deuxième jour, étaient trop longs.

Aspects les plus appréciés

- Rencontre avec des collègues : La mise en réseau et la rencontre de collègues d'autres écoles ont été des moments forts pour de nombreux participants.
- Orateurs principaux : La présence et les contributions des orateurs principaux ont été très appréciées.
- Thèmes tels que l'intelligence artificielle : des sujets spécifiques tels que l'intelligence artificielle ont été mentionnés comme engageants.

Suggestions d'amélioration

- Meilleures pratiques et débats d'experts : Il existe un réel désir d'augmenter le nombre de panels et de discussions sur les meilleures pratiques.
- Davantage de temps pour les ateliers : les personnes interrogées souhaiteraient que davantage de temps soit consacré aux ateliers.
- Opportunités de poser des questions : les participants souhaitent avoir plus d'occasions de dialoguer directement avec les orateurs.

ANALYSE DE LA SATISFACTION DES ATELIERS DU FORUM DES ENSEIGNANTS

Taux de participation : 83/140 participants (59 %)

Notes moyennes et répartition des réponses

Les taux de satisfaction des ateliers étaient également positifs, le contenu, la méthodologie et les résultats obtenant tous une note supérieure à 4,0 sur une échelle de 5 points, soit une note globale de **8.4** sur **10.0**.

La répartition des réponses concernant l'organisation de l'atelier a montré qu'une grande majorité des participants a trouvé l'organisation satisfaisante, 79 d'entre eux ayant répondu positivement. Cependant, les commentaires ont suggéré un désir d'avoir plus d'exemples pratiques et des durées plus longues, ce qui indique un besoin de sessions plus interactives et plus étendues.

Analyse des suggestions de l'atelier

Les participants ont montré un vif intérêt pour les ateliers et ont prévu d'intégrer les méthodes apprises dans leurs pratiques. Toutefois, des problèmes logistiques, tels que la nécessité de réduire la taille des groupes, ont été signalés comme des points à améliorer pour créer des environnements d'apprentissage plus efficaces.

Notes moyennes

Satisfaction concernant le contenu : 4.6/5

Satisfaction concernant la méthodologie : 4.5/5

Satisfaction concernant l'organisation : 4.1/5

Satisfaction concernant les résultats : 4.2/5

Satisfaction globale : 8.4/10

Analyse graphique : Les notes attribuées à des aspects spécifiques tels que la « clarté », l'« intérêt » et l'« innovation pédagogique » révèlent les points forts et les domaines susceptibles d'être améliorés. Les notes élevées attribuées à l'« innovation pédagogique » suggèrent que les méthodes d'enseignement créatives et novatrices ont été bien accueillies, tandis que la variabilité des notes attribuées à la « clarté » indique la nécessité d'une qualité de présentation plus homogène d'un atelier à l'autre.

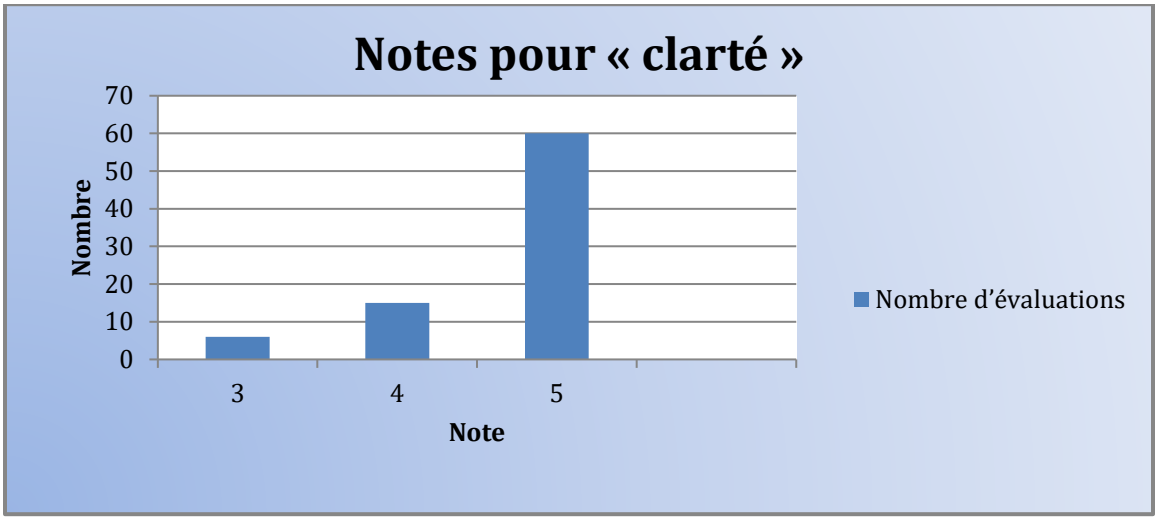
Notes pour « clarté »
Nombre
70
60
50
40
30
20
10
0
3
4
5
Note
Nombre d'évaluations

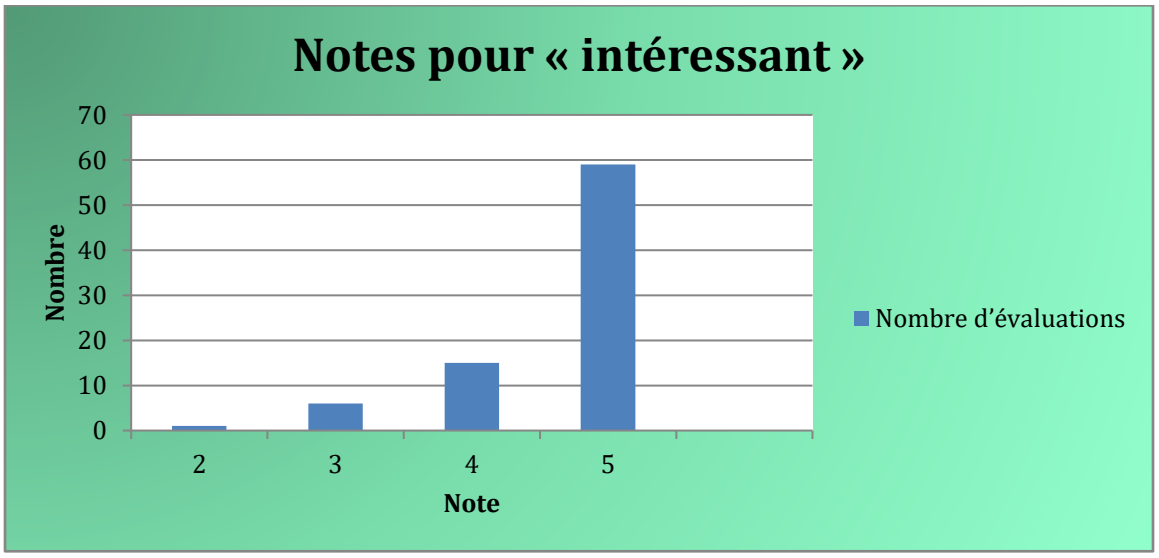
Notes pour « intéressant »
Nombre
70
60
50
40
30
20
10
0
2
3
4
5
Note
Nombre d'évaluations

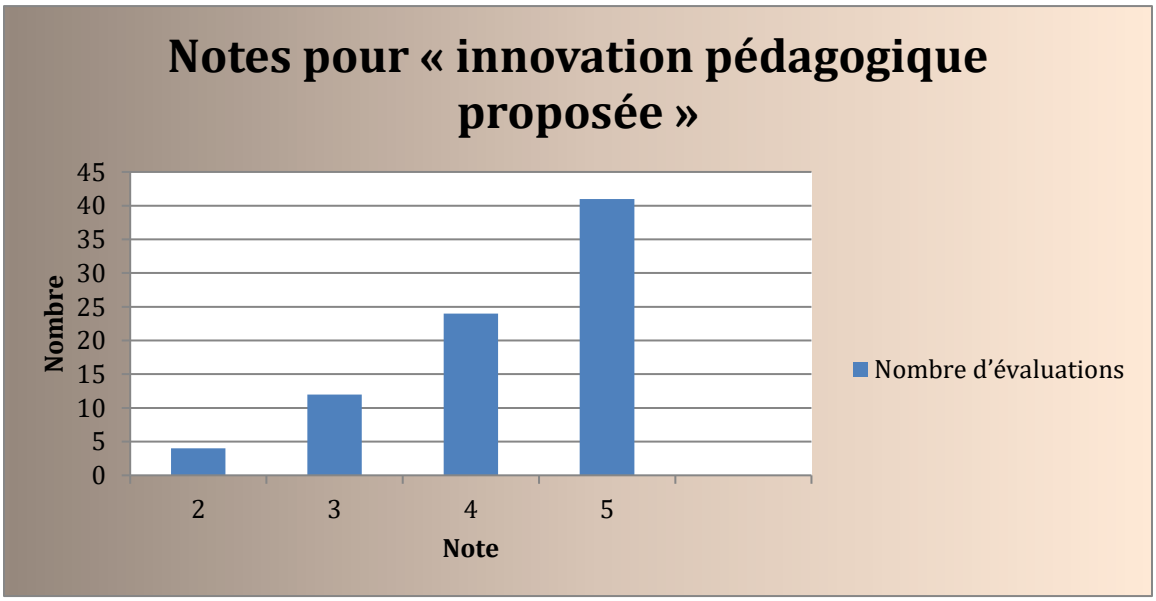
Notes pour « innovation pédagogique proposée »
Nombre
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
2
3
4
5
Note
Nombre d'évaluations

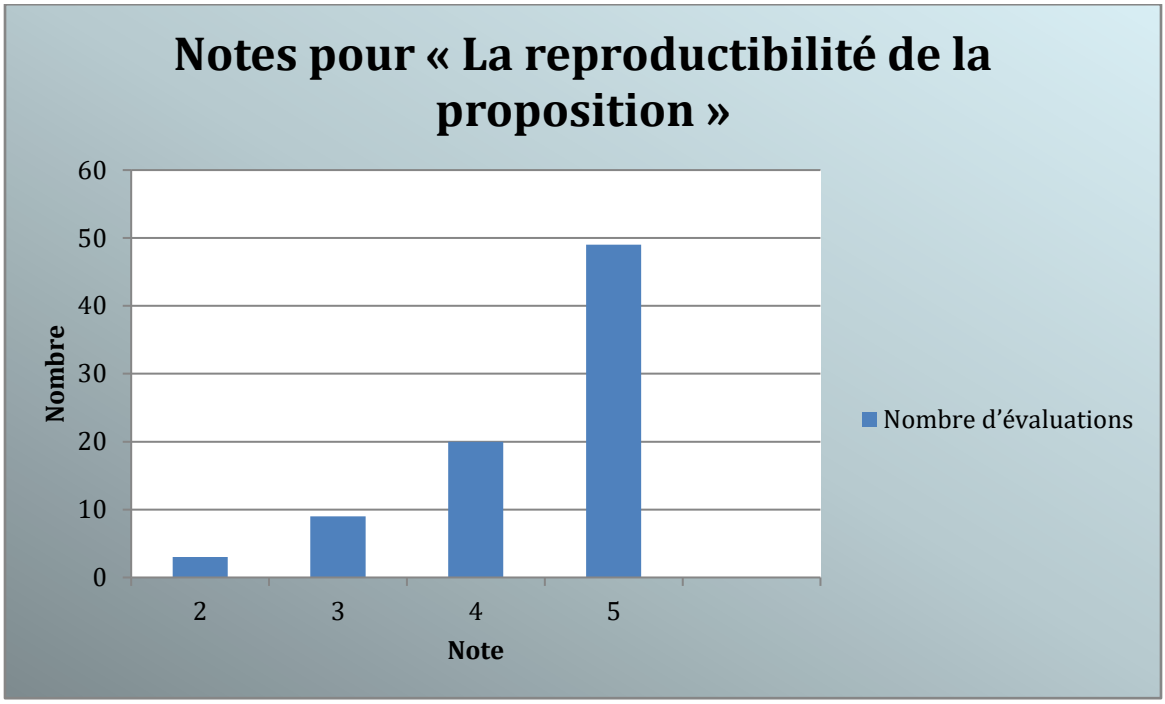
Notes pour « La reproductibilité de la proposition »
Nombre
60
50
40
30
20
10
0
2
3
4
5
Note
Nombre d'évaluations

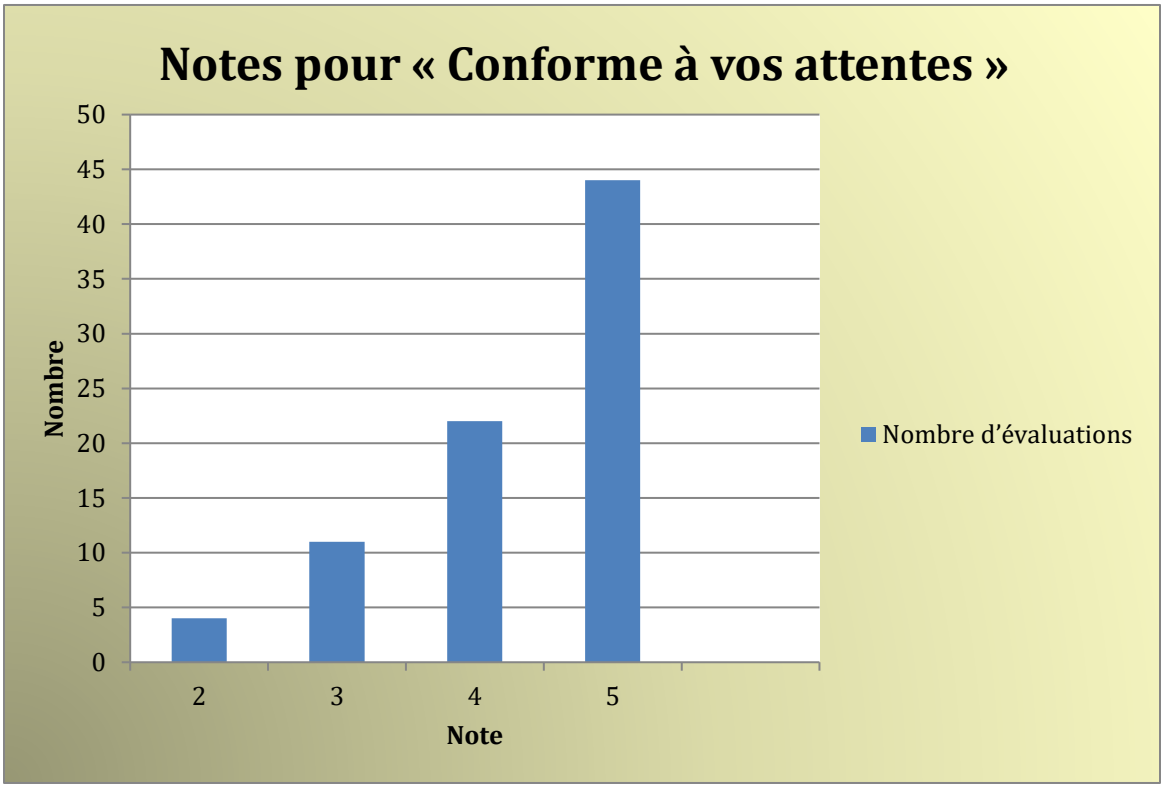
Notes pour « Conforme à vos attentes »
Nombre
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
2
3
4
5
Note
Nombre d'évaluations

Analyse des suggestions concernant l'atelier - Forum des enseignants

Les suggestions formulées par les participants au Forum des enseignants mettent en évidence les domaines susceptibles d'être améliorés et les améliorations qu'ils souhaiteraient voir apporter.

Les commentaires reflètent divers points de vue sur le contenu, la présentation et l'organisation des ateliers.

Des thèmes clés ont été identifiés pour mieux comprendre les expériences des participants et leurs suggestions d'amélioration.

Intérêt et engagement

De nombreux participants ont exprimé un grand intérêt pour les ateliers, prévoyant d'adopter ce qu'ils ont appris.

Des retours spécifiques ont fait l'éloge des idées présentées et de la valeur éducative globale des ateliers.

Logistique et mise en place

Des préoccupations ont été exprimées concernant les aspects logistiques, notamment le besoin d'un plus grand nombre d'ordinateurs et de groupes plus petits pour un apprentissage efficace.

Contenu et résultats

Les suggestions portaient notamment sur la présentation d'exemples plus pratiques, l'allongement de la durée des ateliers et l'allocation de plus de temps pour les activités pratiques.

Accessibilité et inclusion

L'accent a été mis sur la nécessité d'un contenu adaptable et applicable dans divers contextes éducatifs.

Mise en œuvre et faisabilité

Les participants ont discuté des défis liés à la mise en œuvre de nouvelles idées dans le cadre des réglementations et des cadres éducatifs existants.

L'importance de fournir un soutien et des conditions adéquates aux présentateurs a été soulignée afin d'améliorer l'efficacité des ateliers.

En conclusion, voici les recommandations pour l'avenir de l'événement, basées sur l'analyse des données :

1. mettre davantage l'accent sur la mise en réseau et les sessions principales : développer ces aspects en allouant plus de temps et de ressources, car ils sont très appréciés par les participants ;

2. programme simplifié pour le deuxième jour : répondre aux commentaires concernant la durée et le niveau d'engagement des activités du deuxième jour ;

3. formats des ateliers interactifs et élargis : augmenter la durée et les éléments interactifs des ateliers afin d'améliorer l'apprentissage pratique et la satisfaction des participants ;

4. amélioration des dispositions logistiques : accorder la priorité à la disponibilité du matériel nécessaire et à la taille optimale des groupes afin de faciliter l'organisation d'ateliers efficaces.

Développement d'un processus menant au cadre de carrière des enseignants pour les Écoles européennes

En février, le CPM a donné le mandat de mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer un processus conduisant au cadre de carrière des enseignants des Écoles européennes, qui devra être achevé dans un délai de deux ans.

Il est présidé par l'Inspectorat de l'Italie et comprend des inspecteurs, des représentants de direction d'écoles (directeurs et directeurs adjoints) et des représentants des enseignants des Écoles européennes traditionnelles et des Écoles européennes agréées, ainsi qu'un expert en la matière.

Jusqu'à présent, trois réunions ont eu lieu au cours desquelles les membres ont discuté des concepts clés qui devraient représenter les fondements du cadre tout en considérant leurs différentes interprétations basées sur leur expérience du système des Écoles européennes mais aussi de l'applicabilité future dans le système. Un espace Teams a été créé pour partager des documents et échanger des messages.

Le développement professionnel et l'apprentissage des enseignants, l'évaluation et la progression de carrière dans le système sont pris en compte en tant que composantes pouvant être incluses dans le projet de cadre.

Les membres réfléchissent également à la manière de consulter les parties prenantes afin d'obtenir des informations supplémentaires et de garantir la transparence. L'approche la plus probable est un questionnaire en ligne qui sera soumis d'ici la fin de l'année en cours. Il est prévu de procéder à un essai pilote des éléments les plus pertinents du cadre qui auront un impact sur les écoles et le personnel.

La future Présidence chypriote a fait part de ses priorités, parmi lesquelles le bien-être des étudiants et du personnel. Le BSG a suggéré que l'enquête sur le bien-être du personnel proposée par la Présidence (en lien avec la rétention) pourrait être réalisée dans le cadre de la consultation de ce groupe de travail sur les carrières des enseignants. Comme l'ont noté les membres du groupe de travail, si le bien-être est un facteur important de la progression de carrière, toutes les questions de bien-être ne peuvent pas être traitées en mettant en œuvre un cadre de carrière. Si ce nouvel élément supplémentaire est confirmé, les étapes et les dates du projet devront être révisées, de même que la composition du groupe de travail et l'allocation budgétaire.

L'idée est que le cadre proposé soit conçu comme un outil pratique à utiliser par toutes les écoles et tous les enseignants, qu'ils soient détachés ou chargés de cours. En tout état de cause, la réalisation des ambitions du cadre nécessitera de prendre en compte et d'aligner la logistique et le budget. C'est pourquoi des échanges constants et un retour d'information de la part du BSG sont nécessaires pour pouvoir progresser efficacement dans la planification à long terme.

CONCLUSIONS

Une série de recommandations du rapport 2023 du Parlement européen porte spécifiquement sur la « gouvernance » du SEE et du CS en vue de renforcer la mission et l'efficacité du SEE au 21e siècle.

La Présidence italienne s'est concentrée sur une série d'actions visant à valoriser les meilleures pratiques pédagogiques existantes et les enseignements tirés, tout en encourageant une réflexion plus approfondie sur l'évolution possible des méthodologies d'enseignement et d'apprentissage à la suite de l'introduction du concept de carrière des enseignants au sein des Écoles européennes.

La Présidence italienne espère que la réflexion collective et les actions mises en œuvre jusqu'à présent se poursuivront sous la Présidence chypriote et les suivantes, en vue d'adapter le SEE aux objectifs actuels et futurs du 21e siècle.